



RAPPORT DE GESTION 2023

Sommaire

0. Administration générale	2
1. Ordre et sécurité publique, défense	2
2. Formation.....	2
3. Culture, sport et loisirs	3
4. Santé	3
5. Prévoyance sociale	3
6. Trafic et télécommunication.....	3
7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire.....	4
8. Economie publique	6
9. Finances et impôts.....	7

0. Administration générale

Législatif et Exécutif

Le Conseil communal a siégé à 36 reprises, les séances ont lieu le lundi à 19h00. Les membres de l'Exécutif ont également assisté à bon nombre de séances d'associations.

Deux assemblées communales ont eu lieu en 2023, soit en mai pour les comptes 2022 et en décembre pour le budget 2024.

Personnel communal

À la suite de la démission des titulaires, le Conseil communal a nommé dès l'automne 2023 :

- Madame Alicia Yerly, concierge de la halle de gymnastique et divers locaux communaux
- Madame Elizete Tercier, surveillante de la cabane des Tourbières

Il souhaite la bienvenue aux deux personnes précitées et remercie vivement Madame Franceline Bussard et Madame Channa Vionnet de l'excellent travail qu'elles ont assumé dans le cadre de leurs mandats respectifs.

Evènements

Le Conseil communal a rendu visite à Monsieur Bernard Chollet en mai 2023 à l'occasion de ses 90 ans.

En novembre a eu lieu le traditionnel souper du personnel et la réception des nouveaux citoyens âgés de 18 ans, 2 jeunes sur 12 étaient présents.

Un grand merci aux membres du Conseil communal, à tout notre personnel et aux membres de toutes les commissions pour leur disponibilité et leur travail tout au long de l'année.

1. Ordre et sécurité publique, défense

Service des Curatelles de la Sionge et Rive-Gauche :

Les membres de l'Entente intercommunale de ce service ont été bien occupés à la préparation de la future Association de communes, nouvelle forme juridique pour le service qui sera effective en 2024. Entre autres, l'élaboration des nouveaux statuts a été un travail conséquent.

En outre, le personnel du service s'est vu renouvelé avec le départ de 3 collaboratrices et autant d'engagements en retour.

2. Formation

Cercle scolaire Sâles-Vaulruz

▪ Transports scolaires

Dans le dernier trimestre 2023, en prévision de la fin contractuelle prochaine liant nos deux communes du cercle scolaire avec notre transporteur actuel, il a été décidé par nos deux autorités, de procéder à une soumission « marché publics » afin d'avoir un transporteur pour la rentrée scolaire 2024.

▪ Opération « coup de balai »

L'opération « coup de balai » instaurée par le canton a été renouvelée le 31 mars 2023. Les élèves de notre cercle scolaire ont été très motivés à rendre nos chemins communaux propres. Ils ont été encadrés par les enseignantes et enseignants, la direction des écoles, le personnel communal et les autorités des deux communes.

3. Culture, sport et loisirs

Halle de gymnastique

Il n'a pas été enregistré d'investissements pour ce bâtiment en 2023. En revanche, il a fallu entreprendre des travaux en vue de la réfection de la toiture, suite aux dégâts causés par la grêle et des fouines.

Il a été encaissé la somme de CHF 6'114.00 pour les locations aux sociétés.

4. Santé

La Commission Senior+

La commission Senior+ a à cœur de rassembler autant que possible les Aînés de notre commune. Pour cela, elle a mis en place des « cafés-rencontre » qui ont lieu chaque 1^{er} mardi du mois dans l'établissement de la halle de gymnastique. Ces rencontres sont appréciées, une quinzaine de seniors y participent et ce nombre augmente encore. La commune prend en charges les frais de ces rencontres (boissons et gourmandises).

Le Réseau Santé et Social de la Gruyère a organisé, en avril, une rencontre avec toutes les Commissions Senior+ de la Gruyère. Lors de cette soirée, chacun a pu partager les animations mises en place dans leurs communes respectives.

En juillet, pour la 2^{ème} année consécutive, la commission a organisé une journée grillade. C'est sous un soleil radieux qu'une quarantaine de citoyens s'est rejoint au terrain de football pour le verre de l'amitié suivi d'une assiette saucisse/pain/moutarde.

EMS de la Sionge

Le Réseau Santé et Social de la Gruyère a proposé l'intégration de l'EMS de la Sionge au sein de leur réseau. Ce projet a été validé par les 3 communes du Bassin de la Sionge et sera effectif, au plus tard, au terme de la construction du nouvel EMS à Vuadens, à l'horizon 2027.

5. Prévoyance sociale

Aucune remarque particulière.

6. Trafic et télécommunication

Routes

Le projet de la rénovation de la ligne de chemin de fer et de la Gare du Sud nous a particulièrement occupé. Des conventions et des états des lieux sont d'ores et déjà établis.

Le Conseil communal a élaboré et validé un plan qui prévoit des améliorations de la mobilité douce et décidé d'une direction pour les limitations de vitesse notamment dans les quartiers. Des priorités sont planifiées.

Le service des ponts et chaussées (SPC) a contacté le Conseil communal concernant la nouvelle liaison cyclable entre Vaulruz et Semsales. Le SPC a pris des décisions, les remarques du Conseil communal n'ont semble-t-il pas été prises en compte.

Le SPC nous a soumis différents projets pour les arrêts de bus : Hôtel-de-Ville et Croix-Verte. Actuellement, les projets établis ne conviennent pas au Conseil communal.

Nous sommes en contact avec le bureau d'ingénieur Emch+Berger pour la réfection de la route dite « Rue de La Porte-des-Lions ».

Voirie

Nous avons reçu le nouveau véhicule édilitaire. Le Conseil communal a également fait l'acquisition d'une nouvelle remorque pour la voirie afin de remplacer l'ancienne et d'exploiter au maximum la charge remorquable du nouveau véhicule.

La commune a réalisé l'installation des panneaux solaires sur le bâtiment de la voirie, nous pensons avoir un retour sur investissement très intéressant grâce à la revente de la production solaire.

7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Approvisionnement en eau

▪ État de la Météo et approvisionnement en Eau

La météo en 2023 a été globalement plus clémente que l'année précédente, marquée par un étiage au mois d'août suivi de fortes pluies en novembre. Ces conditions ont impacté notre approvisionnement en eau de manière variée.

▪ Sources

Les sources d'eau, notamment celle du Dévin, ont présenté un débit de 125 L/min en période d'étiage en août. Cependant, des précipitations de plus en plus fortes ont été observées, entraînant un débit plus important. Le niveau maximum du puits le Diron a été enregistré à 827,96 m le 14 novembre. Nous avons constaté une diminution de la sollicitation de notre puits, passant de 19 000 m³ en 2022 à 14 600 m³ en 2023.

▪ Traitement

Aucun problème majeur n'a été signalé concernant le traitement de l'eau.

▪ Infrastructure de distribution

Le réseau de distribution s'est étendu de 64 mètres, incluant la mise en service d'un tronçon supplémentaire du Gresalley et des réparations de fuites. De plus, le remplacement de l'éclairage des réservoirs par des LED a été effectué.

■ Consommation et gestion

La consommation totale d'eau en 2023 pour 1100 habitants s'est élevée à 101 064 m³. La production de l'ensemble des sources du Dévin par gravité, avec trop plein, a été de 135 192 m³ et le pompage au puits du Diron de 14 594 m³. La consommation électrique pour ces opérations s'est élevée à 22 306 kW.

■ Projets et investissements

Des projets visant à améliorer le système d'approvisionnement en eau ont été planifiés, notamment l'inscription de M. Raphaël Geinoz, employé communal, à un cours de surveillant de réseau en 2024 et l'étude d'une solution Ribis Aquapilet Light. Des investissements pour l'entretien ont été budgétisés, incluant le changement du système d'information topographique (Sit) vers Geosud avec un outil GPS.

Evacuation des eaux

Notre principale activité cette année fut le suivi de notre réseau d'évacuation, tant des eaux usées que des eaux claires. Ainsi, nous continuons à maintenir nos réseaux d'évacuation dans un bon état. Lors de ces contrôles, nous avons décelé des erreurs de branchement entre les installations privées et le réseau communal. Il s'agissait d'eaux usées qui étaient raccordés aux eaux claires. Les travaux de mise en conformité ont été effectués par les propriétaires privés et contrôlés par nos services communaux.

Déchetterie

L'entreprise Niquille et Fils SA prestataire depuis de nombreuses années est reprise par Hubert Etter. Les premiers contacts furent agréables. La benne utilisée jusqu'à présent pour les sacs rouges n'est plus compatible avec les nouveaux camions. Des containers provisoires sont installés. Une étude pour l'installation de Molok à la déchetterie est en cours.

Cours d'eau

L'année 2023 fut riche en événements, comme chaque année nous participons aux comités pour les endiguements du syndicat des chemins alpestres et forestiers de la rive gauche de la Trême et de la Sionge ainsi que du Diron. Nous visitons les rivières pour y créer des aménagements afin d'éviter des inondations.

Autre sujet, la revitalisation de la Sionge, en effet, après plusieurs années de projet d'étude et de négociations avec les propriétaires privés nous sommes prêts pour la mise à l'enquête et pour la réalisation en 2025.

Ce projet consiste à redonner de l'espace à l'eau et de la biodiversité sur la partie aval de la Sionge.

Cimetière

L'aménagement du sentier en béton est terminé. Compte tenu des retours positifs, une extension de la prairie fleurie a été semée.

Aménagement du territoire et constructions

Le « Plan d'aménagement local » (PAL) de la commune datant de 2016, le Conseil communal a donné mandat au responsable du dicastère de l'aménagement du territoire, en fin d'année 2021, de revoir l'entier de son contenu et ainsi l'adapter aux besoins futurs du développement de la commune.

Pour ce faire, ce dernier a fait appel au cabinet d'architectes et conseils « UrbaPlan ».

Le projet de révision du PAL qui a débuté le 1er trimestre 2022 et a fait l'objet, depuis cette date, à de nombreuses séances avec les différents partenaires nécessaires à mener ce projet (UrbaPlan, canton, cabinets spécialisés, etc.), dont une commission ad-hoc composée de citoyens et citoyennes de la commune. Ce projet il devrait être finalisé d'ici la fin 2025.

La commune s'est également associée le concours d'une architecte conseil de manière à l'aider dans l'analyse de différents dossiers de mise à l'enquête.

26 dossiers liés aux constructions ont été traités en 2023, soit :

- a) 12 enquêtes simplifiées
- b) 7 enquêtes ordinaires
- c) 7 enquêtes préalables

■ Zone d'activités (ZACT)

La commune a exprimé une volonté claire de favoriser la croissance économique locale en offrant des opportunités d'implantation aux entreprises, contribuant ainsi à la création d'emplois et à la dynamisation de notre tissu économique. Dans cette optique, le projet d'extension de la zone d'activités (ZACT) a été envisagé comme une stratégie clé pour répondre à ces objectifs.

Cependant, la mise en œuvre de ce projet est confrontée à un défi majeur, à savoir les préoccupations soulevées par le service de la mobilité concernant le manque de desserte en mobilité douce dans la zone projetée pour le développement industriel. Les questions relatives à l'accessibilité piétonne, cycliste et aux infrastructures de transport en commun sont au cœur des discussions actuelles.

Pour résoudre ces problèmes, des discussions ont été initiées avec le préfet, les autorités cantonales et les parties prenantes concernées. L'objectif est de trouver des solutions viables qui concilient les impératifs de développement économique avec les exigences en matière de mobilité durable. Des propositions sont à l'étude, et des compromis seront envisagés pour parvenir à un consensus satisfaisant pour toutes les parties impliquées.

Commission d'aménagement du territoire

La commission d'aménagement du territoire a pour mission d'analyser les démarches liées aux mises à l'enquête, plus particulièrement la vision locale lors du dépôt de la demande et la pose des gabarits. Elle donne également son avis sur toutes les autres démarches du dicastère. La commission est composée de cinq membres et s'est réunie à trois reprises en 2023.

8. Economie publique

Chalets d'alpage

Nous avons visité tous nos chalets d'alpages avec le service de l'environnement. À la suite de cette visite, nous avons constaté que nos chalets ne répondaient plus aux normes actuelles, c'est pourquoi des investissements seront proposés ces prochaines années.

Forêts

Chaque année nous participons à l'entretien de nos forêts dans le cadre du triage forestier de la Sionge en partenariat avec les communes voisines.

Finances

En 2023, nous avons bouclé le premier exercice sous l'égide de MCH2, soit l'année 2022. Ainsi nous avons pu consolider nos processus mis en place à l'occasion du passage à ces nouvelles directives de comptabilisation. Avec l'appui de notre fiduciaire (BDO) nous avons complété notre système de contrôle interne (SCI), corrigé certains points de comptabilisation et adapté quelques processus. Nous avons ainsi évolué sereinement dans cette nouvelle façon de travailler.

L'objectif du Conseil communal fut de maîtriser au mieux les dépenses, afin que le budget établi soit respecté. Nous pouvons affirmer que cet exercice fut réussi, nos finances communales ayant supporté les dépenses imprévues. En effet, le suivi régulier de l'évolution des charges a permis de fixer des priorités et de reporter certaines dépenses. Nous avons également bénéficié de la bonne tenue des dépenses liées qui sont restées dans le cadre budgétisé.

Nous avons bénéficié de belles surprises du côté fiscal, ce qui a permis de réaliser un excédent de recettes pour l'exercice comptable 2023.

Patrimoine financier

▪ Château de Vulruz

Notre château est régulièrement contrôlé afin de pallier aux réparations et entretien nécessaires afin d'assurer confort et sécurité aux locataires dont la gestion est assurée par la Société coopérative du Château de Vulruz.

▪ Cabane des Tourbières

Dans le courant 2023, il a été procédé au changement du plan de travail de la cuisine. Nous n'aurons ainsi par la suite plus de problèmes d'infiltration d'eau.

Pour 2023, il a été enregistré 86 locations pour un montant de CHF 23'000.00. Cette cabane est bien placée et accueille en grande majorité des familles.